

**COMPLÉMENT DE PREUVE -
STRATÉGIES DE CONFORMITÉ
AU SYSTÈME DE PLAFONNEMENT
ET D'ÉCHANGE DE DROITS D'ÉMISSION
DE GAZ À EFFET DE SERRE (SPEDE)**

TABLE DES MATIÈRES

1	CONTEXTE	3
2	MISE À JOUR DES ÉMISSIONS À COUVRIR DE 2015 À 2023	4
3	CONCLUSION	8

1 CONTEXTE

1 Énergir, s.e.c. (« Énergir ») a déposé à la Régie de l'énergie (« Régie »), le 21 décembre 2017,
2 sa preuve au présent dossier présentant les stratégies de conformité au système de
3 plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre (« SPEDE »)¹.

4 Au moment de préparer sa preuve à l'automne 2017, Énergir a utilisé les volumes des livraisons
5 prévus au Plan d'approvisionnement 2018-2021 déposé dans le cadre de la Cause tarifaire 2017-
6 2018². Il s'agissait alors des plus récentes prévisions des livraisons disponibles.

7 Dans le cadre de la Cause tarifaire 2018-2019, Énergir a déposé son Plan d'approvisionnement
8 2019-2022, dans lequel les volumes des livraisons mis à jour ont été présentés³.

9 À la suite du dépôt du Plan d'approvisionnement 2019-2022, Énergir a comparé les volumes des
10 livraisons prévus avec ceux prévus dans le Plan d'approvisionnement 2018-2021 pour les mêmes
11 années. Cet exercice a permis de constater une variation à la hausse des livraisons prévues et
12 qui entraînait une hausse de la prévision des émissions à couvrir pour les périodes de conformité
13 2018-2020 et 2021-2023.

14 Également, Énergir a récemment présenté au ministère du Développement durable, de
15 l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (« MDDELCC ») des
16 déclarations révisées des émissions assujetties pour les années 2015 et 2016.

17 Finalement, Énergir complète actuellement sa déclaration des émissions pour l'année 2017.

18 Le présent document vise donc à présenter à la Régie une mise à jour des émissions réelles et
19 des prévisions d'émissions à couvrir qui tient compte de l'ensemble de ces ajustements et
20 nouvelles informations.

21 Énergir vise ainsi à permettre à la Régie d'approuver la stratégie de couverture pour la période
22 de conformité 2021-2023 proposée dans sa preuve à l'aide des informations les plus récentes
23 qui sont disponibles.

¹ B-0006, Énergir-1, Document 1.

² R-3987-2016, B-0195, Gaz Métro-6, Document 1.

³ R-4018-2017, B-0132, GM-H, Document 1.

2 MISE À JOUR DES ÉMISSIONS À COUVRIR DE 2015 À 2023

1 La section 2 présente une révision des émissions réelles et des prévisions des émissions à
2 couvrir par Énergir au terme des périodes de conformité 2015-2017, 2018-2020 et 2021-2023,
3 correspondant aux émissions de gaz à effet de serre (« GES ») qui auront été déclarées selon le
4 *Règlement sur la déclaration obligatoire de certaines émissions de contaminants dans*
5 *l'atmosphère* (« RDO »)⁴ et vérifiées par un tiers indépendant, pour chacune des années civiles
6 incluses dans ces périodes de conformité⁵.

7 Les éléments suivants ont fait l'objet de révisions dans les prévisions des émissions :

- 8 1. Les émissions réelles des années 2015 et 2016 ont été mises à jour pour refléter les
9 déclarations d'émissions révisées conformément au RDO transmises par Énergir au
10 MDDELCC le 23 avril 2018;
- 11 2. Les émissions à couvrir pour l'année 2017 ont été mises à jour sur la base du calcul
12 préliminaire des émissions à couvrir pour cette même année, lesquelles étaient, au
13 moment de préparer ce document, en cours de préparation pour la déclaration et la
14 vérification par un tiers indépendant;
- 15 3. Les prévisions des émissions totales à couvrir considérant les prévisions des livraisons
16 présentées au Plan d'approvisionnement 2019-2022;

17 Au terme de ces ajustements, les prévisions d'émissions à couvrir ont été révisées à
18 19 563 503 tonnes de GES pour la période de conformité 2015-2017, de 18 946 796 tonnes de
19 GES pour la période de conformité 2018-2020 et de 18 069 863 tonnes de GES pour la période
20 de conformité 2021-2023.

21 Les tableaux 1, 3 et 5 présentent, pour chacune des périodes de conformité, les prévisions
22 révisées par année et ventilées selon les principaux types d'émissions à couvrir, ainsi que les
23 exclusions applicables. Les écarts observés comparativement aux prévisions originales sont
24 également présentés aux Tableaux 2, 4 et 6⁶. Dans le cadre du présent exercice, seul le scénario
25 de base a été révisé, puisque les écarts se situent à l'intérieur des balises définies par les
26 scénarios forts et faibles.

⁴ <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cr/Q-2,%20r.%2015>

⁵ Article 21 du *Règlement concernant le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre.*
<http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cr/Q-2,%20r.%2046.1>

⁶ Les écarts présentés dans les Tableaux 2, 4 et 6 correspondent aux données de la prévision révisée moins la prévision originale présentée à la pièce B-0006, Énergir-1, Document 1.

**Stratégies de conformité et modifications comptables réglementaires et tarifaires
relatives au SPEDE, R-4028-2017**

Tableau 1

Prévision révisée des émissions pour la période de conformité 2015-2017

Scénario de base	Unités	réel	réel	prélim.
		2015	2016	2017
Émissions sur le réseau (QC.1 et QC.29)				
<i>Non assujetties</i>				
QC.1 Combustion (postes de livraison et usine LSR, incluant bureaux administratifs)	Tonnes GES	-	-	9 647
QC.29 Transport et distribution de gaz naturel	Tonnes GES	-	-	32 853
Sous-total Émissions sur le réseau	Tonnes GES	-	-	42 500
	Portion du total			0,63%
Émissions des clients à couvrir (QC.30)				
Livraisons totales aux clients (incluant le GNL à compter de 2017)	10 ³ m ³	5 726 356	5 639 776	5 986 111
Moins: Exclusions ventes aux Émetteurs, transport maritime et hors-Québec	10 ³ m ³	(2 345 676)	(2 325 147)	(2 537 218)
Moins: Adhésion volontaire (prévision)	10 ³ m ³	-	-	-
Moins: Autres exclusions	10 ³ m ³	(35 615)	(33 973)	(30 966)
Plus: Gaz perdu (autre que QC.29)	10 ³ m ³	27 891	23 230	34 686
Sous-total livraisons	10³m³	3 372 956	3 303 886	3 452 613
Facteurs de conversion GES et correction de température 15°C à 20°C		1,922	1,922	1,922
Sous-total des émissions des clients à couvrir avant GNL	Tonnes GES	6 482 072	6 349 335	6 635 156
Livraisons de GNL aux clients	kl	37 590	80 573	24 223
Moins: Exclusions ventes aux Émetteurs, transport maritime et exportation	kl	(30 272)	(55 266)	(10 632)
Facteur de conversion GES du GNL		1,178	1,178	1,178
Sous-total des émissions des clients à couvrir GNL	Tonnes GES	8 620	29 811	16 010
Sous-total des émissions des clients à couvrir	Tonnes GES	6 490 691	6 379 146	6 651 166
	Portion du total	100,00%	100,00%	99,37%
Émissions totales à couvrir	Tonnes GES	6 490 691	6 379 146	6 693 666
		Total 3 ans	19 563 503	

Tableau 2

Écarts observés pour la période de conformité 2015-2017

Scénario de base	Unités	réel	réel	prév.
		2015	2016	2017
Émissions sur le réseau (QC.1 et QC.29)				
<i>Non assujetties</i>				
QC.1 Combustion (postes de livraison et usine LSR, incluant bureaux administratifs)	Tonnes GES	-	-	-
QC.29 Transport et distribution de gaz naturel	Tonnes GES	-	-	(3 757)
Sous-total Émissions sur le réseau	Tonnes GES	-	-	(3 757)
	Portion du total			
Émissions des clients à couvrir (QC.30)				
Livraisons totales aux clients (incluant le GNL à compter de 2017)	10 ³ m ³	(9 022)	-	63 322
Moins: Exclusions ventes aux Émetteurs, transport maritime et hors-Québec	10 ³ m ³	16 112	14 805	23 558
Moins: Adhésion volontaire (prévision)	10 ³ m ³	-	-	-
Moins: Autres exclusions	10 ³ m ³	-	-	562
Plus: Gaz perdu (autre que QC.29)	10 ³ m ³	18 414	14 281	25 473
Sous-total livraisons	10³m³	25 504	29 086	112 915
Facteurs de conversion GES et correction de température 15°C à 20°C		1,922	1,922	1,922
Sous-total des émissions des clients à couvrir avant GNL	Tonnes GES	49 011	55 896	216 998
Livraisons de GNL aux clients	kl	-	-	-
Moins: Exclusions ventes aux Émetteurs, transport maritime et exportation	kl	-	-	-
Facteur de conversion GES du GNL		-	-	-
Sous-total des émissions des clients à couvrir GNL	Tonnes GES	-	-	-
Sous-total des émissions des clients à couvrir	Tonnes GES	49 011	55 896	216 998
	Portion du total			
Émissions totales à couvrir	Tonnes GES	49 011	55 896	213 242
		Total 3 ans	318 149	
			+1,7%	

**Stratégies de conformité et modifications comptables réglementaires et tarifaires
relatives au SPEDE, R-4028-2017**

Tableau 3

Prévision révisée des émissions pour la période de conformité 2018-2020

Scénario de base	Unités	prév.	prév.	prév.
		2018	2019	2020
Émissions sur le réseau (QC.1 et QC.29)				
QC.1 Combustion (postes de livraison et usine LSR, incluant bureaux administratifs)	Tonnes GES	9 647	9 647	9 647
QC.29 Transport et distribution de gaz naturel	Tonnes GES	36 610	36 610	36 610
Sous-total Émissions sur le réseau	Tonnes GES	46 257	46 257	46 257
	Portion du total	0,70%	0,74%	0,76%
Émissions des clients à couvrir (QC.30)				
Livraisons totales aux clients (incluant le GNL à compter de 2017)	10 ³ m ³	6 005 600	6 011 845	5 962 344
Moins: Exclusions ventes aux Émetteurs, transport maritime et hors-Québec	10 ³ m ³	(2 558 416)	(2 514 756)	(2 484 593)
Moins: Adhésion volontaire (prévision)	10 ³ m ³	-	(237 983)	(265 798)
Moins: Autres exclusions	10 ³ m ³	(42 440)	(53 295)	(63 361)
Plus: Gaz perdu (autre que QC.29)	10 ³ m ³	9 213	9 213	9 213
Sous-total livraisons	10³m³	3 413 956	3 215 024	3 157 804
Facteurs de conversion GES et correction de température 15°C à 20°C		1,922	1,922	1,922
Sous-total des émissions des clients à couvrir	Tonnes GES	6 560 866	6 178 561	6 068 599
	Portion du total	99,30%	99,26%	99,24%
Émissions totales à couvrir	Tonnes GES	6 607 123	6 224 818	6 114 855
		Total 3 ans	18 946 796	

Tableau 4

Écarts observés pour la période de conformité 2018-2020

Scénario de base	Unités	prév.	prév.	prév.
		2018	2019	2020
Émissions sur le réseau (QC.1 et QC.29)				
QC.1 Combustion (postes de livraison et usine LSR, incluant bureaux administratifs)	Tonnes GES	-	-	-
QC.29 Transport et distribution de gaz naturel	Tonnes GES	-	-	-
Sous-total Émissions sur le réseau	Tonnes GES	-	-	-
	Portion du total			
Émissions des clients à couvrir (QC.30)				
Livraisons totales aux clients (incluant le GNL à compter de 2017)	10 ³ m ³	85 112	12 525	(48 835)
Moins: Exclusions ventes aux Émetteurs, transport maritime et hors-Québec	10 ³ m ³	9 489	103 439	140 492
Moins: Adhésion volontaire (prévision)	10 ³ m ³	-	-	-
Moins: Autres exclusions	10 ³ m ³	927	1 381	(5 010)
Plus: Gaz perdu (autre que QC.29)	10 ³ m ³	-	-	-
Sous-total livraisons	10³m³	95 529	117 344	86 647
Facteurs de conversion GES et correction de température 15°C à 20°C		1,922	1,922	1,922
Sous-total des émissions des clients à couvrir	Tonnes GES	183 585	225 510	166 516
	Portion du total			
Émissions totales à couvrir	Tonnes GES	183 585	225 510	166 516
		Total 3 ans	575 611	
			+3,1%	

**Stratégies de conformité et modifications comptables réglementaires et tarifaires
relatives au SPEDE, R-4028-2017**

Tableau 5

Prévision révisée des émissions pour la période de conformité 2021-2023

Scénario de base		prév. 2021	prév. 2022	prév. 2023
	Unités			
Émissions sur le réseau (QC.1 et QC.29)				
QC.1 Combustion (postes de livraison et usine LSR, incluant bureaux administratifs)	Tonnes GES	9 647	9 647	9 647
QC.29 Transport et distribution de gaz naturel	Tonnes GES	36 610	36 610	36 610
Sous-total Émissions sur le réseau	Tonnes GES	46 257	46 257	46 257
	Portion du total	0,76%	0,77%	0,77%
Émissions des clients à couvrir (QC.30)				
Livraisons totales aux clients (incluant le GNL à compter de 2017)	10 ³ m ³	5 927 685	5 911 710	5 911 710
Moins: Exclusions ventes aux Émetteurs, transport maritime et hors-Québec	10 ³ m ³	(2 470 251)	(2 472 078)	(2 472 078)
Moins: Adhésion volontaire (prévision)	10 ³ m ³	(264 966)	(264 966)	(264 966)
Moins: Autres exclusions	10 ³ m ³	(68 058)	(80 093)	(90 817)
Plus: Gaz perdu (autre que QC.29)	10 ³ m ³	9 213	9 213	9 213
Sous-total livraisons	10³m³	3 133 623	3 103 786	3 093 062
Facteurs de conversion GES et correction de température 15°C à 20°C		1,922	1,922	1,922
Sous-total des émissions des clients à couvrir	Tonnes GES	6 022 128	5 964 787	5 944 179
	Portion du total	99,24%	99,23%	99,23%
Émissions totales à couvrir	Tonnes GES	6 068 385	6 011 043	5 990 435
		Total 3 ans	18 069 863	

Tableau 6

Écart observés pour la période de conformité 2021-2023

Scénario de base		prév. 2021	prév. 2022	prév. 2023
	Unités			
Émissions sur le réseau (QC.1 et QC.29)				
QC.1 Combustion (postes de livraison et usine LSR, incluant bureaux administratifs)	Tonnes GES	-	-	-
QC.29 Transport et distribution de gaz naturel	Tonnes GES	-	-	-
Sous-total Émissions sur le réseau	Tonnes GES	-	-	-
	Portion du total			
Émissions des clients à couvrir (QC.30)				
Livraisons totales aux clients (incluant le GNL à compter de 2017)	10 ³ m ³	(57 071)	(73 045)	(73 045)
Moins: Exclusions ventes aux Émetteurs, transport maritime et hors-Québec	10 ³ m ³	177 945	176 117	176 117
Moins: Adhésion volontaire (prévision)	10 ³ m ³	-	-	-
Moins: Autres exclusions	10 ³ m ³	(5 982)	(13 242)	(18 506)
Plus: Gaz perdu (autre que QC.29)	10 ³ m ³	-	-	-
Sous-total livraisons	10³m³	114 893	89 830	84 567
Facteurs de conversion GES et correction de température 15°C à 20°C		1,922	1,922	1,922
Sous-total des émissions des clients à couvrir	Tonnes GES	220 798	172 633	162 518
	Portion du total			
Émissions totales à couvrir	Tonnes GES	220 798	172 633	162 518
		Total 3 ans	555 950	
			+3,2%	

3 CONCLUSION

1 Énergir a présenté une mise à jour des prévisions des émissions pour les périodes de conformité
2 2015-2017, 2018-2020 et 2021-2023. Les révisions aux prévisions d'émission ont pour effet
3 d'augmenter les émissions prévues de 1,7 % à 3,2 % selon la période de conformité. Il ne s'agit
4 pas d'écarts majeurs, mais par souci de cohérence entre les différents dossiers, Énergir souhaitait
5 fournir à la Régie les plus récentes données disponibles.

6 Ainsi, la légère augmentation de la prévision d'émissions à couvrir pour la période de conformité
7 2021-2023 est sans effet sur la stratégie de couverture proposée pour cette période de
8 conformité. Énergir maintient donc les conclusions et recommandations présentées dans sa
9 preuve.